POLE ALIMENTAIRE / FILIÈRE PÂTISSERIE - CHOCOLATERIE CONFISERIE

MENTION COMPLEMENTAIRE
pâtisserie - chocolaterie- glacerie - confiserie spécialisée

Niveau 3 - Professionnel qualifié

Ecole Supérieure des Métiers

LE CYCLE DE FORMATION

Collège 3ème

CAP pâtissier
(1 an)

MC PÂTISSERIE, CHOCOLATERIE, GLACERIE, CONFISERIE SPÉCIALISÉE **(1 AN)** ◀ Vous êtes ici

BTM pâtissier
(2 ans)

BM pâtissier
(2 ans)

PUBLIC

Ouvert à tous : Jeune de - 30 ans en apprentissage, demandeur d'emploi, salarié, RQTH.

TARIFS

25€ par heure de formation (Prise en charge possible par les OPCO ; fonds de formation, CPF).

MODALITES PEDAGOGIQUES

Différentes méthodes sont utilisées par les formateurs : expérientielle, active, découverte, démonstrative, exposive, interrogative...

DÉBOUCHÉS

Le titulaire d'une Mention complémentaire pâtisserie, glacerie, chocolaterie, confiserie spécialisée, peut débuter immédiatement comme ouvrir pâtissier - glacier - chocolatier - confiseur dans des entreprises artisanales spécialisées dans la pâtisserie, la glacerie.

POURSUITE D'ETUDES

Il peut aussi continuer son apprentissage à l'ESM Muret avec un BTM pâtissier et un BM pâtissier.

OBJECTIFS, APTITUDES ET COMPETENCES

Le titulaire de la mention complémentaire pâtisserie, glacerie, chocolaterie, confiserie spécialisée réalise, présente des fabrications traditionnelles et des fabrications spécialisées comme des spécialités d'entreprise ou spécialités régionales.
De plus il réalise des desserts adaptés à la restauration et aux salons de thé tout en respectant les coutumes de la profession et les règles d'hygiène.

FORMATION

>> Pré-requis et durée :

En 1 an : titulaire d'un CAP pâtissier.

Durée totale : 400 Heures

Nombre d'heures à l'ESM : 1 an : 400h

>> Rythme de l'alternance :

Les apprentis sont en entreprise 2 semaines sur 3.

>> Contenu de la formation :

Domaine Professionnel

- Organisation et production
- Environnement technologique, scientifique et commercial
- Evaluation de l'activité professionnelle.

>> Modalités d'évaluation :

Evaluations au centre de formation et en entreprise, passage de l'examen et à l'issue de la formation.

>> Modalités d'accès et délai d'accès :

Admission sur dossier et possibilité d'entretien.

Accessible à partir de 3 mois avant le début de la formation et jusqu'à 3 mois après le début de la formation. Rentrée en septembre.

Conditions d'accès au public en situation de handicap, contactez le référent handicap au 05 62 11 60 60.

Lieu de la formation
ECOLE SUPERIEURE DES METIERS
Chemin de la Pyramide - BP 25 31501 Muret cedex 1

Renseignements formations à l'ESM Muret
Mail : alimentation@cm-toulouse.fr - Tél : 05 62 11 60 60

 - Tous droits réservés CMA31 - SIRET : 130 027 931 00141 - NDA : 763110 30031